

CONVOCATION

ACHIVES BDD-1005-01

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY

AVIS DE CONVOCATION BUREAU DES DÉLÉGUÉS Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :



LE MERCREDI, 26 NOVEMBRE 2025

⌚ **18 h 30** ⌚

Accueil à partir de 18h00

RENCONTRE VIRTUELLE

Participer à la réunion Zoom -

<https://us06web.zoom.us/j/3427431650?omn=84127098455>

En arrivant dans la rencontre, les participants seront automatiquement dirigés vers une salle d'attente. À compter de 17h30, des membres du conseil exécutif permettront aux personnes autorisées d'accéder à la salle de rencontre.

*[Guide de la personne participante - ZOOM](#)

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2025;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. États financiers et prévisions budgétaires;
5. Assurances – Campagne de mise à jour;
6. Santé et sécurité;
7. Projets de loi;
8. Résultats des derniers sondages;
9. Projets pédagogiques particuliers;
10. Informations;
11. Nouvelles de mon milieu;
12. Questions diverses...

Guy Poissant, 1^{er} vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsg.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025 À 18 HEURES 30 MIN, EN VISIOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 10 septembre 2025;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. États financiers et prévisions budgétaires;
5. Assurances – Campagne de mise à jour;
6. Santé et sécurité;
7. Projets de loi;
8. Résultats des derniers sondages;
9. Projets pédagogiques particuliers
10. Informations;
11. Questions diverses...
12. Nouvelles de mon milieu;

PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-1006-05)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1er vice-président
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Renaud, Hélène, 3^e vice-présidente
Côté, Valérie, 4^e vice-présidente
Lapierre, Isabelle, 5^e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Arcand, Annie
Auger, Catherine
Beaudet, Caroline
Bédard, Maxime
Bélanger, Sylvie
Benoit, Mathieu
Bernier, Vanessa
Boissy, Sophie
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Bourdeau, Mélissa
Boursier, Annie-Claude
Boutet, Christine
Boyer, Estelle
Boyer, Olivier
Breen, Richard
Brière, Stéphanie
Brunet, Karine

B.-Cardinal, Amélie
Carrière, Geneviève
Chamberland, Martine
Charest, Caroline
Charron, Julie
Choquette, Anic
Cloutier, Amélie
Cousineau, Léa
Couture, Michelle
Crête, Roxanne
Delisle, Dominique
Déniel, Caroline
Deschamps, Sylvie
Deschênes, Alex
Dixon, Anic
Dontigny, Jessica
Dupré, Patrick
Duval, Christina
Enciso, Beatriz
Fontaine, Shirley
Gagnon, Suzie
Gervais, Jean-Simon
Gionet, Marianne
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn

Goulet, Michèle	Marcouiller, Denis
Grondin, Chantal	Marleau, Patrick
Gruffy, Sandrine	Ménard, Cynthia
Guérin, Jacinthe	Meunier, Marc-Étienne
Hamel, Marie-Hélène	Michel, Amélie
Jaffelin, Sophie	Miville, Diane
Jomphe, Karelle	Pelletier, Myriam
Laberge, Isabelle	Perras, Élizabeth
Lagarde, Brigitte	Reid, Philippe
Lalonde, Camille	Robillard, Joanie
Lapierre, Véronik	Ross, Sylvie
Laprade-Chartier, Carolane	Rousseau, Lyne
Laroche, Eric	Savoie, Jérôme
Lauzon, Andréanne	Simoneau, Maude
Leduc, Karine	Soucy, Éric
Leduc, Marilène	St-Pierre, Annie
Lefebvre, Hélène	Thibeault, Émilie
Lemire, Julie	Trédemy, Karine
Lépine, Tanya	Tremblay, Alexandra
Lessard-Lachance, Cédric	Trudel-Créte, Karine
Létourneau, Julie	Vallerand, Sophie
Levac, Isabelle	Venne, Jean-Marc
Mailhot, Sophie	

0. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

26-11-BDD-25-26-1649

Il est proposé par Guy Poissant, appuyé par Karine Leduc, que Valérie Côté, 4^e vice-présidente, occupe la présidence d'assemblée.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Valérie Côté, souhaite la bienvenue et présente l'ordre du jour.

26-11-BDD-25-26-1650

Il est proposé par Chantal Grondin, appuyée par Isabelle Laberge, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2025

26-11-BDD-25-26-1651

Il est proposé par Brigitte Lagarde, appuyée par Chantal Grondin, que le procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2025 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS

Kim D'Amour, 2^e vice-présidente, fait un bref retour sur deux points reportés lors de la dernière réunion du Bureau des délégués :

- Encadrement des stages;
- Dossiers pédagogiques.

Elle confirme que les documents ont été déposés et que l'équipe de L'APL demeure disponible pour répondre aux questions.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert, secrétaire générale, explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements APL*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ). Elle présente les récentes adhésions reçues.

NOUVEAUX MEMBRES

Bourgeois, Kariane
Cannon, Philippe
Deschamps, Gabriel
Lajoie, Véronic
Langlois, Frédéric
Shahrzad, Faraji

4. ÉTATS FINANCIERS ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, mentionne d'entrée de jeu qu'à la suite de la décision de l'Assemblée générale du 29 octobre 2025, le CE de L'APL a reçu le mandat de poursuivre les étapes en prévision de l'agrandissement/aménagement de la maison de L'APL. Il revient sur les constats et les étapes à franchir d'ici juin 2026. Il souligne que le CE a recommandé que les excédents de 126 285\$ des états financiers au 31 aout 2025 soient versés dans la provision pour la réalisation d'un projet d'aménagement et d'agrandissement de l'immeuble de L'APL.

Guy Poissant présente et commente l'état comparatif 2024-2025 et les prévisions budgétaires pour l'année 2025-2026. Il dépose également les états financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 août 2025, selon le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant. (Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés).

Il présente ensuite les trois propositions suivantes :

- 1- Que le Bureau des délégués recommande à l'Assemblée générale d'accepter les états financiers au 31 aout 2025 tels que préparés par *Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés*.
- 2- Que le Bureau des délégués recommande à l'Assemblée générale d'adopter les prévisions budgétaires 2025-2026.
- 3- Que le Bureau des délégués recommande de nommer l'expert-comptable *Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés* pour accomplir un audit pour les états financiers au 31 aout 2026.

26-11-BDD-25-26-1652

Il est proposé par Guy Poissant, appuyé par Joannie Robillard, que le Bureau des délégués recommande à l'Assemblée générale d'accepter les états financiers au 31 aout 2025 tels que préparés par Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés.

Il est proposé par Guy Poissant, appuyé par Maude Simoneau, que le Bureau des délégués recommande à l'Assemblée générale d'adopter les prévisions budgétaires 2025-2026.

Il est proposé par Guy Poissant, appuyé par Maxime Bédard, que le Bureau des délégués recommande de nommer l'expert-comptable *Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés* pour accomplir un audit pour les états financiers au 31 aout 2026.

On procède au vote sur les propositions en bloc.

Adoptée à l'unanimité.

5. ASSURANCES – CAMPAGNE DE MISE À JOUR

Guy Poissant présente et commente les conditions de renouvellement au 1^{er} janvier 2026 de la police 8752 de Desjardins Assurances. Il explique les différentes étapes de la campagne de mise à jour qui s'étendra du 27 novembre au 8 décembre 2025.

Il précise que les personnes déléguées recevront un courriel qui devra être transféré au personnel enseignant de leur établissement contenant toutes les informations pertinentes à la campagne de mise à jour.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

6. PROJETS DE LOI

Martine Provost, présidente, explique que plusieurs projets de loi visent à limiter les droits syndicaux et à affaiblir l'État de droit. Elle cite notamment le PL 1 (Constitution), PL 2 (loi spéciale), PL 3 (transparence et gouvernance), PL 89 (limitation du droit de grève) et PL 94 (laïcité).

Elle insiste : « Oui à la transparence, mais non à l'ingérence. » Elle dénonce la volonté d'éliminer le contrepouvoir et rappelle que les syndicats ont déjà contesté des lois avec succès.

Elle invite les membres à participer au rassemblement du 29 novembre à Montréal (Place du Canada, 13h30) et propose un départ collectif à la station REM Brossard à midi, billets fournis, inscription requise.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

7. RÉSULTATS DES DERNIERS SONDAGES/CONSULTATIONS

Martine Provost explique que plusieurs consultations ont été menées ces dernières semaines et que la participation des membres est très appréciée. Elle souligne que ces données permettent de renforcer l'impact des interventions de L'APL auprès du CSS et des instances nationales.

Elle présente les résultats de:

- La consultation préscolaire : résultats transmis au CSS, rencontre prévue en janvier pour faire l'état des lieux et améliorer la situation;
- La consultation sur le calendrier scolaire : déplacement d'une journée pédagogique en novembre pour les élections; réflexion sur une seconde semaine de relâche (résultats 50/50);
- La consultation sur l'aide à la classe : données transmises, CSS ouvert à la discussion; résultats Clic école diffusés dans le communiqué #07.

Hélène Renaud, 3^e vice-présidente, présente également les constats sur la composition des groupes pour le secteur préscolaire/primaire, secondaire et à la formation professionnelle, ressortis des questionnaires papier remis après la discussion des rencontres de secteur du dernier Bureau des délégués.

8. PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Hélène Renaud expose le contexte et les enjeux liés aux projets pédagogiques particuliers (PPP) au secondaire. Elle présente les objectifs ministériels et ceux du CSSDGS, les encadrements légaux et pédagogiques, le guide publié en juin 2025 par la Fédération des centres de services scolaire (processus en six étapes, exemples et modèles), le rôle essentiel des enseignants dans les consultations, ainsi que

les recommandations syndicales visant le respect des conventions, du temps d'enseignement, l'équité et la mixité sociale et scolaire.

Elle invite les personnes déléguées à compléter un court formulaire en ligne pour informer L'APL de l'état des travaux à leur école et à consulter la documentation mise en ligne sur le site de L'APL.

9. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sophie Hébert informe qu'un affichage est en cours pour trouver une personne responsable santé et sécurité (RSS) provenant du secteur secondaire et Brenda-Milner. La date limite pour postuler est le 4 décembre à 13 h.

Elle indique que L'APL reçoit de nombreux appels concernant la violence dans les écoles. Elle rappelle que, selon la LSST, « le travailleur a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et psychique », et que c'est à l'employeur d'en assurer le respect.

Elle présente trois leviers légaux pour agir : demande de services, plan d'intervention, registre d'accidents/incidents/passé proche. Elle invite le personnel à utiliser ces leviers pour adresser les situations et provoquer des changements.

Enfin, elle mentionne qu'un Communiqué a été élaboré pour aider les personnes enseignantes à contrer la violence et les incivilités envers le personnel et regrouper les différentes références.

Des échanges ont lieu et des réponses ont été données aux questions posées.

10. INFORMATIONS

a) ATP en sus – annexe 4 du CSS

Kim D'Amour rappelle aux personnes déléguées qu'en début d'année, la tâche est discutée avec la direction et devient officielle au 15 octobre. Si elle semble irréaliste ou si les personnes enseignantes sont en dépassement, il faut en parler avec la direction et, au besoin, utiliser le mécanisme de résolution des difficultés en conservant toutes les traces écrites.

Elle informe également qu'une nouvelle annexe est en vigueur dans la Convention 2023-2027 : l'annexe 4 du CSS (correspondant à l'annexe 72 de la convention collective). Cette annexe prévoit une compensation monétaire pour les ATP assumées sur une base volontaire et expressément confiées ou préalablement autorisées par la direction de l'école.

Elle conseille enfin au personnel enseignant de vérifier le taux prévu par cette annexe afin d'éviter toute mauvaise surprise.

b) 5^e Consultation OPP

Kim D'Amour annonce le lancement de la cinquième consultation dans le cadre de l'Offensive professionnelle et pédagogique, intitulée « La promotion des élèves sans les acquis nécessaires ».

Cette consultation lancée par la FSE-CSQ a comme objectif de faire cesser la promotion des élèves sans les acquis nécessaires, laquelle complexifie la tâche et la composition de la classe. Ce court questionnaire a pour but de documenter ces pratiques.

Elle indique que ce questionnaire doit être rempli avant le 1er décembre par les enseignantes et enseignants suivants :

- Titulaires du primaire en classe ordinaire (ni en adaptation scolaire ni en francisation);
- Spécialistes au primaire;
- Du secondaire en classe ordinaire (ni en adaptation scolaire ni en francisation).

Elle en profite pour signifier qu'on sondera également le personnel enseignant sur la mise en place de l'aide à la classe.

c) PEI (rencontre info CSS)

Kim D'Amour rappelle que, suivant l'entente conclue avec le syndicat, le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries invite le personnel enseignant désirant se qualifier pour enseigner au PEI à une séance d'information par visioconférence, le mardi 16 décembre 2025 à 17 h. Cette rencontre s'adresse au personnel enseignant régulier ou inscrit sur la liste de priorité au 30 juin 2024. Elle indique que l'inscription est obligatoire avant 16 h le 12 décembre. Elle rappelle également que, depuis le début de l'année scolaire 2024-2025, un projet pilote est en cours à l'école LPP, modifiant l'application de l'entente PEI.

d) BDD – AG de décembre

Kim D'Amour rappelle la prochaine assemblée générale suivie du Bureau des délégués le 17 décembre prochain dès 16h30 au Centre municipal de Saint-Constant. Elle rappelle que puisqu'on y servira un repas, l'inscription est requise. Elle annonce également la venue d'un invité spécial : Richard Bergevin, président de la FSE, viendra à la rencontre des membres de L'APL à cette occasion.

e) Sessions d'information à venir

Kim D'Amour annonce la tenue de trois rencontres et sessions APL à venir :

- Nouveaux enseignants temps plein - 15 janvier 16h45 à 19h30
- Nouveaux enseignants temps plein à statut particulier E2 – 22 février 16h45 à 19h30
- Enseignants temps partiel – aspirant à la liste ou nouvellement sur la liste – 5 février 16h45 à 19h30

Elle invite les personnes déléguées à consulter l'aide-mémoire au besoin. Elle rappelle que l'inscription est requise.

11 QUESTIONS DIVERSES

a) Matières à évaluer

Une personne déléguée se questionne sur la nécessité d'évaluer certaines matières à toutes les étapes au primaire.

Kim D'Amour fait le tour de la question en précisant que les sciences et l'univers social doivent être évalués à toutes les étapes.

b) Panne d'électricité

Une personne déléguée rapporte qu'une panne d'électricité a provoqué une coupure d'eau. Elle se demande quels sont les critères pour fermer une école dans une telle situation.

Sophie Hébert répond qu'il appartient à la direction de veiller à la sécurité et de mettre en place les moyens nécessaires.

12. NOUVELLES DE MON MILIEU

Personne n'est venu au micro pour intervenir à ce point.

À 21 H 15 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST UNANIMENT LEVÉE.
